

Nouveaux résultats de la qualité de l'eau!

Rivière Delisle et Rivière Beaudette

Après avoir surveillé la qualité de l'eau des tributaires des rivières Beaudette et Delisle pour quelques années, une station d'échantillonnage a été ajoutée à la frontière ontarienne sur la rivière Delisle pour l'année 2018. Ces projets visent à caractériser et améliorer la qualité de l'eau. Il y a une station d'échantillonnage permanente en aval sur chacune des rivières Beaudette et Delisle.

Ces deux rivières prennent leurs sources en Ontario ou le Raisin Region Conservation Authority (RRCA) gère les actions au cours d'eau et le suivi de la qualité d'eau où peu de données actuelles sont disponibles. Le COBAVER-VS et le RRCA collaborent pour mener des actions conjointes afin d'améliorer l'état des deux cours d'eau partagés entre les deux provinces.

PARAMÈTRE	CRITÈRE	PROTECTION	COURS D'EAU	MOYENNE	DÉPASSEMENTS	AMPLITUDE
Coliforme fécaux	1000 UFC/100ml	Activités récréatives (contact indirect) / Esthétique	Beaudette (n=6) Delisle amont (n=8) Delisle aval (n=6)	- 1700 UFC/100ml 1300 UFC/100ml	0 % 13 % 17 %	0,0 1,7 1,3
Coliforme fécaux	200 UFC/100ml	Activités récréatives (contact direct) / Esthétique	Beaudette (n=6) Delisle amont (n=8) Delisle aval (n=6)	420 UFC/100ml 1700 UFC/100ml 760 UFC/100ml	17 % 13 % 33 %	2,1 8,5 3,8
Nitrate-Nitrite (NOX)	3 mg/l	Vie aquatique (effet chronique)	Beaudette (n=5) Delisle amont (n=8) Delisle aval (n=6)	3,20 mg/l 8,40 mg/l 6,00 mg/l	33 % 13 % 20 %	1,1 2,8 2,0
Phosphore (PTOT)	0,03 mg/l	Vie aquatique (effet chronique) / Activités récréatives / Esthétique	Beaudette (n=6) Delisle amont (n=8) Delisle aval (n=6)	0,056 mg/l 0,053 mg/l 0,072 mg/l	83 % 75 % 83 %	1,9 1,7 2,4

Dans ce numéro :

Nouveaux résultats de la qualité de l'eau! 1

Renouvellement de la convention avec le MELCC 2

Le COBAVER-VS fête son 10^e anniversaire en 2019 2

Trois nouveaux projets en milieu agricole 3

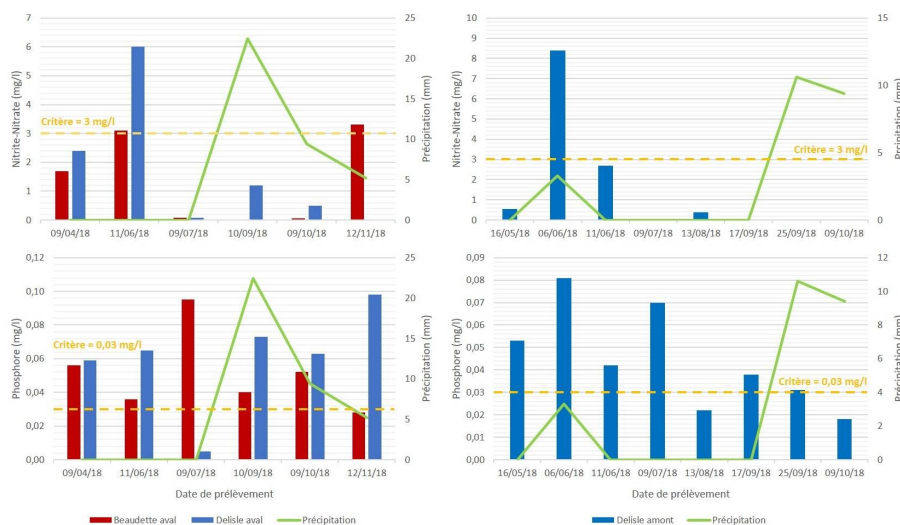
Obstacles aux carpes asiatiques 3

5^e édition de la descente de la rivière Beaudette 4

Excursion sur la rivière Delisle 4

Nos stagiaires de l'été 2018 4

Devenez membre! 4



Les résultats révèlent quelques dépassements des critères de la qualité de l'eau de surface. Le paramètre plus fréquemment dépassé est le phosphore qui démontre des concentrations élevées plus de 75% du temps à chacune des stations d'échantillonnages. Le phosphore est un élément essentiel pour les plantes, toutefois les concentrations de phosphore élevées (au-dessus de 0.03

mg/l) peuvent entraîner une surcroissance de plantes aquatiques et d'algues. Cette biomasse affecte l'esthétisme du cours d'eau, nuit aux activités récréatives et peut aussi avoir des effets néfastes pour la vie aquatique quand les plantes et algues décomposent et diminuent l'oxygène dans l'eau.

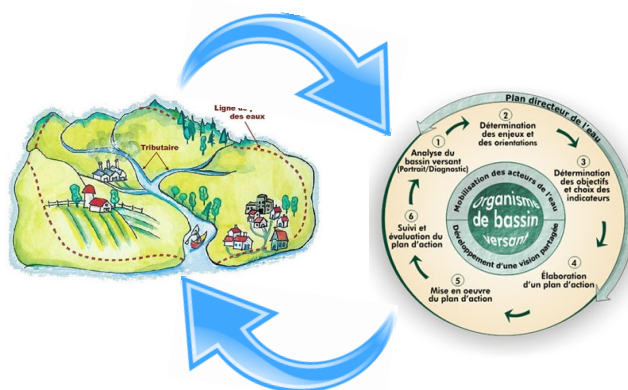
Les nouvelles de cette année

Renouvellement de la convention avec le MELCC (2018-2021)

Le gouvernement du Québec a réitéré sa volonté de favoriser une gouvernance intégrée de l'eau avec le nouveau Plan économique du Québec en mars 2018 par l'accord de sommes totalisant 35 M\$ sur cinq ans aux organismes associés. Une enveloppe de 30 M\$ sur trois ans soutiendra la mission globale du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et des 40 organismes de bassins versants (OBV). Ce soutien additionnel permettra de mettre à jour le plan directeur de l'eau, de le coordonner et d'en suivre sa mise en œuvre.

Le gouvernement réserve aussi un budget de 1 M\$ par année, pour cinq ans, afin de permettre aux OBV de passer de la phase de planification à la phase de réalisation. Ce montant est accordé spécifiquement pour financer les actions découlant des plans directeurs de l'eau préparés par les OBV et des plans de gestion intégrée régionaux des tables de concertation régionales qui s'occupent du fleuve Saint-Laurent.

En mai 2018, Mme Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, de la Protection de la jeunesse, de la Santé publique et des Saines habitudes de vie (2014 à 2018) et députée de Soulanges (2003 à 2018), ainsi que Mme Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil et whip adjointe du gouvernement (2016 à 2018), ont officiellement annoncé l'octroi d'un montant de 738 000 \$ pour trois ans au COBAVER-VS.



Célébrer avec nous!

Le COBAVER-VS fête son 10^e anniversaire en 2019

Voilà plus de 10 ans, après trois ans d'actions discrètes d'un groupe de travail dévolu à l'avenir de l'eau dirigée par feu M. Gabriel Meunier, le groupe de travail s'est transformé en un conseil d'administration le 10 décembre 2009, date de l'assemblée de fondation du COBAVER-VS. Depuis, le COBAVER-VS a fait siens les mandats dévolus aux organismes de bassins versants du Québec (OBV) par la Politique nationale de l'eau (PNE) et la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau (Loi 27). Ces mandats qui visent à renforcer la protection de l'eau sur son territoire sont les suivants :

- Élaborer et adopter un Plan directeur de l'eau (PDE) pour le territoire de gestion intégrée de l'eau par bassin versant de Vaudreuil-Soulanges en informant la population et en favorisant sa participation;
- Mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges;
- Promouvoir la concertation des acteurs de l'eau sur le territoire en développant une stratégie favorisant leur participation et leur engagement;

- Assurer le suivi de la mise en œuvre du PDE en signant des contrats de bassin avec divers acteurs de l'eau;
- Informer la population et les acteurs de l'eau de façon continue;
- Participer à la réalisation du Plan de gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL) afin d'assurer l'arrimage entre la GIEBV et la GISL.

En 2019, le COBAVER-VS poursuit son mandat et est avant tout un organisme de concertation, de planification et de coordination d'actions en matière de gestion de l'eau.

Tenez-vous au courant cette année pour des nouvelles sur les événements à venir pour célébrer ce 10^e anniversaire avec nous!



Trois nouveaux projets en milieu agricole

Grâce au programme Prime-Vert du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le COBAVER-VS, les producteurs agricoles, les clubs agroenvironnementaux ainsi que les divers acteurs de la région réalisent actuellement trois projets en milieu agricole qui ont pour but d'aider les producteurs agricoles à accroître l'adoption de pratiques agroenvironnementales. Ces projets nous donnent une opportunité de prendre connaissance des besoins des agriculteurs et d'amorcer de nouveaux projets avec leur collaboration.

Balisage des bandes riveraines en milieu agricole des bassins versants des rivières Beaudette et Delisle : Plusieurs producteurs sont prêts à respecter les normes sur les bandes riveraines, mais ne sont pas nécessairement en mesure de connaître les limites précises à respecter sur le terrain. Ce projet, qui sera réalisé de 2018 à 2021, consiste à sensibiliser, mobiliser et aider les producteurs agricoles à respecter la bande riveraine par l'identification de la largeur à respecter en zone agricole selon la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI). Ceci en rendant visible la berge minimale à conserver lors des travaux aux champs à l'aide de piquets de

déneigement. La végétation qui s'installera naturellement freinera l'érosion en retenant les sols, limitant ainsi l'apport de sédiments au cours d'eau ce qui diminuera la fréquence de leur entretien. Cela permettra aussi à la bande riveraine de jouer son rôle de filtre d'intrants et d'habitat pour la biodiversité. Le respect de la bande riveraine évite aussi les éboulis qui pourraient être causés quand la machinerie agricole passe trop près des rives et brise la structure du sol.

L'aménagement de vitrines sur les bandes riveraines élargies en milieu agricole dans les bassins versants des rivières Beaudette et Rouge : Le but du projet est de sensibiliser et de mobiliser les producteurs agricoles aux bonnes pratiques agroenvironnementales comme l'aménagement de bandes riveraines élargies afin d'améliorer la qualité de l'eau des rivières, de limiter l'érosion des terres, de conserver les sols arables dans les champs et d'accroître le couvert végétal nécessaire pour la biodiversité et les habitats. De plus, ce projet diminuera aussi la fréquence du nettoyage des cours d'eau/fossés par le MTQ, les municipalités et la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Mobilisation et concertation des producteurs agricoles pour l'élaboration et

l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales afin de diminuer les apports en matières en suspension et en nutriments des bassins agricoles aux canaux de Saint-Zotique : Les apports en nutriments et en matières en suspension provenant des terres agricoles des bassins versants des cours d'eau Dix-Huit Arpents et Grand Marais ajoutent aux efforts d'entretien des canaux de Saint-Zotique visant l'assurance de la circulation des embarcations. Ce projet, qui sera réalisé de 2018 à 2022, souhaite poursuivre la sensibilisation et mobilisation des producteurs agricoles dans ces bassins versants par la réalisation de plans d'accompagnement agroenvironnementaux (PAA) pour réaliser des interventions qui seront adaptées à la situation et aux besoins de chacun des producteurs agricoles. Il sera par exemple suggéré de faire du travail réduit des sols et du semis direct, des cultures intercalaires et des cultures pérennes ainsi que des bandes protection riveraine et voies d'eau engazonnées, etc. Ces interventions visent la conservation des sols et la meilleure gestion des engrais minéraux et organiques pour traiter la problématique de sédimentation et de prolifération de plantes aquatiques dans les canaux de Saint-Zotique.

Obstacles aux carpes asiatiques

Avec l'analyse d'ADN environnementale recueilli dans le fleuve Saint-Laurent, la présence de la carpe de roseau a été détectée à 16 endroits en 2016 et à 12 endroits en 2017. Vu cette présence, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a mandaté les organismes de bassins versants du Québec pour caractériser les obstacles à la dispersion des carpes asiatiques. La carpe de roseau peut atteindre 1,25 mètre de longueur et peser plus de 100 livres, elle est l'une des quatre espèces de carpes originaires d'Asie qui risquent de s'établir dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent et qui aurait des effets catastrophiques sur l'écosystème. Les obstacles anthropiques et naturels à la

propagation des carpes asiatiques dans les tributaires du fleuve Saint-Laurent à Vaudreuil-Soulanges ont été documentés par le COBAVER-VS en été 2018. Les obstacles dans les rivières à la Grasse, Beaudette, Delisle, Rigaud et dans le canal de Soulanges ont été photographiés, ses configurations ont été caractérisées et quelques variables hydrologiques ont été documentées en période de crue et d'étiage. La caractérisation a pour but de déterminer si les carpes asiatiques ont la capacité de franchir ces obstacles et ainsi d'élaborer des actions contre leur dispersion selon la capacité de l'obstacle à bloquer la propagation des carpes asiatiques.



102, rue St-Pierre
Rigaud (Québec)
J0P 1P0
Tel.: 450-451-0755
www.cobaver-vs.org
projetcom@cobaver-
vs.org



**Merci à nos
partenaires !**

 **Desjardins**
Caisse de Vaudreuil-Soulanges

Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques

Québec 

Déneiger vos canoës et kayaks!

5^e édition de la descente de la rivière Beaudette

Le COBAVER-VS vous invite à participer à la 5^e édition de la descente de la rivière Beaudette en canoë-kayak qui aura lieu le samedi 20 avril 2019, durant la fin de semaine de Pâques. Cet événement soutenu par la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges vous donne la chance de découvrir la rivière Beaudette d'une différente perspective et d'apprécier son parcours sinueux qui offre des paysages agrémentés de milieux boisés, de la campagne et de résidences champêtres. Vous pouvez vous inscrire en ligne afin de réserver votre place pour profiter de cette opportunité de partager le plaisir de la nature avec de nombreux payeurs!



NOUVEAUTÉ: L'excursion sur la rivière Delisle en canoë-kayak-vélo

Pour fêter ses 10 ans d'opération, le COBAVER est fier d'annoncer un nouveau défi pour les amateurs de pagaie et de vélos de la région de Vaudreuil-Soulanges et des environs; une descente de la rivière Delisle en canoë-kayak et le retour à vélo. Le nouveau parcours comprend 17km de pagaie qui débute à Dalhousie Mills en Ontario et se termine dans le noyau villageois de Saint-Polycarpe avec une remontée de 17km à vélo suivant le parcours de la rivière. L'événement aura lieu le samedi 4 mai 2019, vous pouvez vous inscrire en ligne afin de réserver votre place pour cette excursion.



Nos stagiaires de l'été 2018



Bao Chau Bui a effectué un stage avec nous lors de ses études au Baccalauréat en Génie des bioressources à l'Université McGill à Montréal. Nous lui souhaitons un vive succès dans la poursuite de sa carrière!

Alexandre Momot a affectué son stage en agriculture avec nous pour son brevet de technicien supérieur en Gestion et maîtrise de l'eau à l'Institut Sandar, Limonest, France. Nous lui souhaitons un vive succès dans la poursuite de sa carrière!



Devenez membre du COBAVER-VS

Devenir membre c'est...Appuyez la mission et les mandats de l'organisme et démontrez que la gestion de l'eau par bassin versant constitue un élément essentiel dans le développement de la région, dans un intérêt commun.

- Obtenez un droit de vote lors de notre Assemblée générale annuelle, en juin 2019 (date et lieu à venir)
- Invitation aux activités et conférences avec tarifs préférentiels, voire gratuits
- Avoir droit à l'expertise du COBAVER-VS
- Recevoir gratuitement le bulletin du COBAVER-VS et les informations privilégiées sur les projets de l'organisme